

tations, formulées par l'intercession des neuf chœurs des Anges, et composées chacune d'un *Pater* et de trois *Ave*. Il se terminait par la récitation de quatre *Pater*, le premier en l'honneur de Saint Michel lui-même, les trois autres en l'honneur de Saint Gabriel, de Saint Raphaël et enfin de l'Ange gardien du suppliant.

A ceux qui l'honoreraient par la récitation de ce chapelet avant de recevoir la Sainte Communion, le glorieux Archange promit, dans son apparition à Antonia d'Astonaco, qu'ils seraient accompagnés à la Sainte Table par un Ange de chacun des neuf chœurs. Quant à ceux qui s'imposeraient, pour lui plaire, la récitation quotidienne des neuf salutations, il leur promit, durant leur vie, son assistance continuelle et celle de toute l'Armée céleste, et, après leur mort, la délivrance du Purgatoire *pour eux et leurs parents*.

Ce puissant moyen de sanctification a été recommandé à maintes reprises et de la manière la plus pressante par la Sainte Église, qui a enrichi de précieuses indulgences la "Couronne de Saint Michel" telle qu'elle fut révélée à la pieuse Antonia d'Astonaco. C'est ainsi que S. S. Pie IX, le 8 août 1851, accorda pour la récitation quotidienne de ce chapelet les indulgences ci-après :

1° Sept ans et sept quarantaines pour chaque récitation.  
2° Cent jours chaque fois qu'on le portera sur soi ou que l'on baisera la médaille qui y est fixée.

3° Indulgence plénière une fois par mois aux conditions ordinaires.

4° Indulgences plénières : le 18 mars, fête de Saint Gabriel ; le 8 mai, fête de l'apparition de Saint Michel au mont Gargan ; le 29 septembre, dédicace de Saint Michel ; le 2 octobre, fête des Saints Anges gardiens ; le 29 octobre, fête de Saint Raphaël.

Pour gagner ces indulgences, il est nécessaire de réciter la Couronne en employant la méthode et les prières spéciales ci-après indiquées. Les fidèles qui ne peuvent ou ne savent pas lire en sont seul dispensés. C'est ce que la Sacrée Congrégation des Rites, dans son décret du 8 septembre 1852, a précisé en ajoutant ces paroles significatives : *La récitation de ce chapelet fait obtenir les plus abondantes faveurs dans les nécessités publiques,*